

Compte rendu de la création d'une commission "Catalogue Delarue-Tenèze à l'APAC"

Le mercredi 7 septembre Philippe Berthelot a présenté à l'APAC une maquette illustrant techniquement ce que pourrait devenir le catalogue Delarue-Tenèze (section contes merveilleux) une fois informatisé.

Cette maquette, réalisée en langage java, illustre quelques apports d'une version véritablement informatisée par rapport à une simple édition électronique du catalogue :

- il est par exemple possible, de façon automatique, de recenser et de lister pour chaque élément du conte les versions où cet élément est présent, un apport notable par rapport à l'édition papier, qui facilite les recherches sur la fréquence d'apparition d'un motif particulier dans le corpus étudié ;

- il est aussi possible d'associer directement le texte intégral des versions recensées par le catalogue. Un simple clic de souris sur une référence suffit pour ouvrir le texte intégral correspondant. C'est l'apport majeur d'une version informatisée et non simplement digitalisée. En effet, une des limitations majeures de la consultation du document imprimé était le temps à consacrer pour rassembler les sources des versions référencées. La version informatisée permettrait donc de faire du catalogue un outil facile d'accès et rapide d'utilisation.

La maquette, qui porte sur 10 contes types, n'a demandé aucun formatage complexe des données.

Cela montre qu'il serait possible de continuer ce projet, de façon collective, en intégrant progressivement tous les contes types avec, pour chaque conte type, le texte des éléments du conte, le texte des références de versions, puis les copies électroniques des versions référencées chaque fois qu'on en dispose. Une collaboration à ce projet ne nécessite aucune compétence informatique.

Philippe Berthelot a aussi rappelé que la situation juridique du catalogue est complexe, l'éditeur a disparu, mais il existe des ayants droit, et différents intervenants universitaires ou institutionnels impliqués de près ou de loin dans l'avenir du catalogue.

La maquette ne fait qu'illustrer la faisabilité technique d'un catalogue informatisé et ne préjuge en rien de la façon dont cette réalisation serait mise à disposition des utilisateurs.

Cette présentation a reçu un accueil enthousiaste de l'AG. L'intérêt, pour le monde du conte et des conteurs, de la poursuite de ce projet a été perçu comme justifiant de mobiliser des ressources de l'APAC pour le faire aboutir.

A cette fin, une commission de l'APAC a été créée. Elle se compose à ce jour de 6 personnes (tout.e volontaire est bienvenu.e). Son premier travail sera de définir plus précisément l'implication possible de l'APAC dans la réalisation de ce projet, qui concerne de multiples intervenants, universitaires et institutionnels. Cette implication peut consister à mettre à disposition des bénévoles pour corriger les fichiers de texte issus de la reconnaissance de caractère ; l'APAC est aussi en mesure de recevoir des subventions du ministère de la culture. Philippe Berthelot se charge de la mise en place technique de cette nouvelle commission et du lancement de son travail de réflexion et de proposition. Un.e collégien.ne référent.e sera prochainement désigné.e pour le suivi du travail de cette commission par le collège.